

Formation complémentaire « passerelle » - transport de voyageurs

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
AFTRAL CFA TL - DORDOGNE Brigitte TEILLET 06.07.29.86.07 brigitte.teillet@aftral.com	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier	
Niveau d'entrée requis :	
Sans niveau spécifique	
Conditions d'accès :	
Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises, titulaire : des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité ou de permis reconnus en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route ou du certificat d'examen du permis de conduire attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories -et d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de marchandises (titre professionnel du ministère chargé de l'emploi ou CAP, BEP ou BAC professionnel du ministère de l'éducation nationale)	
Prérequis pédagogiques :	
(suite) : ou d'une attestation de formation initiale minimale obligatoire du transport routier de marchandises ou à titre transitoire, d'une attestation valant FIMO. Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en formation complémentaire "passerelle" voyageurs sur présentation de l'"exemplaire école de conduite" du certificat d'examen du permis de conduire attestant de leur réussite	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de voyageurs par : le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, à connaissance, l'application et le respect des réglementations et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport.

Contenu et modalités d'organisation

Accueil et présentation de la formation : 0 h 30 Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, dont application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 15 h 30 Application des réglementations : 5 h 00 Santé, sécurité routière et sécurité environnementale : 7 h 00 Service, Logistique : 4 h 00 Evaluation des acquis et synthèse du stage : 3 h 00 Durée totale : 35 h 00

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Formation complémentaire « passerelle » - transport de voyageurs - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00257613	du 03/01/2022 au 30/12/2022	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00375134	du 03/01/2023 au 30/12/2023	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00330236du 03/01/2023 au
30/12/2023

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE****MON
COMPTE
FORMATION** FPC**00375135**du 02/01/2024 au
31/12/2024

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE****MON
COMPTE
FORMATION** FPC**00533488**du 02/01/2025 au
31/12/2025

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE****MON
COMPTE
FORMATION** FPC**00648694**du 02/01/2026 au
31/12/2026

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE****MON
COMPTE
FORMATION** FPC